

Le credo de la gouvernance urbanistique bruxelloise célérité, partialité, opacité

Réaction du Collectif BasLesPADs à l'approbation en deuxième lecture de deux nouveaux PADs

En 2019, de nombreux habitants s'inquiétaient de la rafale de PAD mis simultanément à l'enquête publique : 8 PAD en 10 mois (Casernes à Ixelles, Gare de l'Ouest et Porte de Ninove à Molenbeek, Mediapark à Schaerbeek, Josaphat à Schaerbeek/Evere, Heyvaert à Anderlecht/ Molenbeek/Bruxelles, Loi pour Bruxelles-Ville/Etterbeek et Herrmann-Debroux à Auderghem/Watermael-Boitsfort). Deux ans plus tard, le rouleau compresseur se poursuit avec une nouvelle accélération à l'approche des vacances d'été.

En l'espace d'un mois, pas moins de 4 de ces 8 PADs sont repassés sur la table du gouvernement régional à l'initiative de Rudi Vervoort:

- Le 3 juin 2021, PAD Gare de l'Ouest modifié et approuvé en deuxième lecture
- Le 17 juin, PAD Mediapark renvoyé pour modification, à représenter
- Le 24 juin, PAD Heyvaert modifié et approuvé en deuxième lecture
- Le 1er juillet, PAD Josaphat modifié et approuvé en "première lecture bis" (sic)

La décision sur le PAD Herrmann Debroux serait imminente, elle est annoncée d'ici le 21 juillet.

Enfin, un PAD supplémentaire (Midi) a été approuvé le 6 mai en première lecture.

On retrouve la même tactique du tir groupé déjà mise en œuvre pour les premières enquêtes publiques, profitant ici d'une période propice à la baisse de vigilance des citoyens.

Face aux enseignements tirés de la crise sanitaire récente, à ses conséquences économiques et sociales, à l'urgence des crises climatique et de la biodiversité, à l'essoufflement du boom démographique et aux lacunes démocratiques de l'outil PAD :

le Collectif BasLesPADs demande depuis mars 2020 un moratoire sur les PADs, et à tout le moins des changements fondamentaux de contenu et une deuxième enquête publique sur tous les PAD déjà engagés (lire : <https://baslespadbrussels-65.webself.net/file/si1539746/download/a-lettre-ouverte-2021-05-28-Bas-les-PAD-fi30256901.pdf>).

Ces demandes n'ont été que très partiellement entendues.

Seuls deux des quatre PADs récemment modifiés – Mediapark et Josaphat - auront droit, apparemment, à une deuxième enquête publique. Pour Heyvaert et Gare de l'Ouest, plus aucune consultation du public n'est prévue: assiste-t-on à une citoyenneté à deux vitesses au détriment des habitants de quartiers centraux populaires ?

Les changements aux PADs annoncés par voie de communiqués ne semblent pas suffisants pour rencontrer les réserves émises par les habitants, associations, voire Communes sur ces plans qui semblent surtout conçus pour valoriser au mieux le foncier des grands acteurs immobiliers et les intérêts des promoteurs privés. L'engagement du Gouvernement de maintenir le "dialogue compétitif" avec les promoteurs immobiliers pour le PAD Josaphat pose en tout cas question.

Mais il est difficile de se prononcer, dans la mesure où aucune des versions modifiées des différents PADs n'est accessible en ligne à l'heure de rédiger cette note, pas même celle du PAD Gare de l'Ouest approuvé il y a un mois.

Le Collectif BasLesPADs déplore cette célérité, cette opacité et cette partialité dans l'élaboration de documents stratégiques à portée réglementaire..

Il demande donc au gouvernement que tous les PADs récemment modifiés et approuvés soient rendus publics, y compris leur volet réglementaire, pour que les citoyens puissent juger de la façon dont leurs demandes et celles des associations ont été prises en compte. Il s'agit d'ailleurs d'une exigence légale du décret et de l'ordonnance conjoints du 16 mai 2019 relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises !

Il réitère sa demande d'une deuxième enquête publique pour tous les PADs, avec des rapports d'incidences mis à jour pour refléter l'impact des modifications.

bas les
PAD